



DÉLIBÉRATION N°2016-07-01-11
du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes

Séance du 1^{er} juillet 2016

**POINT 11 : APPROBATION DU VERSEMENT DE 220 000 EUROS A L'UNIVERSITE
BRETAGNE LOIRE (UBL) CORRESPONDANT A LA CONTRIBUTION 2016 DE
L'UNIVERSITE DE NANTES A L'UBL**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU** le code de l'Éducation ;
VU les statuts de l'Université approuvés par le Conseil d'Administration du 6 juin 2014 et
modifiés le 30 janvier 2015 et le 3 juin 2016 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE avec 23 voix pour, 2 voix contre et 5 abstentions, l'octroi d'une subvention de deux cent vingt mille euros (220 000 euros) à l'Université Bretagne Loire, correspondant à la contribution 2016 de l'Université de Nantes à l'UBL.

À Nantes, le 1^{er} juillet 2016

Le Président de l'Université de Nantes

Olivier LABOUX

Pour le Président et par délégation
Le 1^{er} Vice - Président


Mohamed BERNOUSSI